

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20240603-VILLE_2024DC131-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

Acte de nouvelle concession

Concession n° : 4/10/154

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme PETICCA Geneviève, domicilié 10 Avenue Molière 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession trentenaire dans le cimetière de Corbas au nom de Mme PETICCA Geneviève à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de trente ans prenant effet le 23 mai 2024 et expirant le 23 mai 2054.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 23 mai 2024
Le maire

